



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANICET

AVIS PUBLIC

À L'INTENTION DES PROPRIÉTAIRES D'UN IMMEUBLE ET AUX OCCUPANTS D'ÉTABLISSEMENT D'ENTREPRISE NON DOMICILIÉS SUR LEUR DROIT D'INSCRIPTION ET SUR LES RÈGLES APPLICABLES

Date du scrutin : 2025-11-02

Par cet avis public, Denis Lévesque, président d'élection, annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise non domiciliés.

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la municipalité depuis le 18 septembre 2025 ou avant.
2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans accomplis le jour du scrutin et avoir la citoyenneté canadienne le 2 novembre 2025. Vous ne devez pas être sous curatelle ni être privé(e) de vos droits électoraux à cette date.
3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié :
 - Si vous êtes le ou la propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupant ou l'occupante unique d'un établissement d'entreprise, une demande d'inscription (SMRC-9.2);
 - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste (SMRC-9.1).

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec le président d'élection, ou visiter le site Internet de la Municipalité dans la section élections municipales. Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.

4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le 28 septembre 2025.

Après cette date, les demandes seront transmises à la commission de révision, laquelle pourra les recevoir jusqu'au 16 octobre 2025 à 12 h.

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, veuillez communiquer avec le président d'élection.

COORDONNÉES DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Denis Lévesque, président d'élection
335, avenue Jules-Léger
Saint-Anicet (Québec) J0S 1M0
Téléphone : 450 264-2555 poste 11

Donné à Saint-Anicet le 28 août 2025

Président d'élection